



ANZAT LE LUGUET

BULLETIN MUNICIPAL N° 14

Juin 2015

Compte rendu du conseil municipal (CM)

Du 3 mai 2015

➤ Le CM décide de fixer les tarifs de redevance des pâtures sectionales et communales pour l'année 2015 :

Animaux pris en pension sur pâtures communales et sectionales (pâtures surveillées par l'agent communal)

Habitants de la commune :

- propriétaire des animaux de moins de 2 ans : 100 €
- propriétaire des animaux de plus de 2 ans : 140 € / UGB
- propriétaire de couple : 180 € / couple

Habitants hors commune :

- propriétaire des animaux de moins de 2 ans : 120 €
- propriétaire des animaux de plus de 2 ans : 160 € / UGB
- propriétaire de couple : 200 € / couple

Même tarifs appliqués pour les propriétaires équins.

➤ Le CM décide des travaux du monument aux morts d'Anzat le Luguet

L'entreprise Luc VIALLEFONT, maçonnerie et restauration a été choisie afin de restaurer le socle du monument aux morts du bourg pour un montant de 950.40€ TTC.

➤ Le CM décide de travaux d'élagage et abattage d'arbres au Luguet. L'entreprise Christophe RACHER, a été choisie afin d'élaguer et d'êtêter à 4m de haut 2 frênes, et d'abattre 2 autres frênes, le bois sera découpé en 0.50 m de long et laissé sur place, montant des travaux à **864€ TTC**.

➤ Point sur le hangar :

Un seul devis a été reçu à ce jour en mairie, il est de l'entreprise BOYER à Massiac et qui propose un hangar de stockage pour le matériel municipal.

Le montant est de 33 716 € TTC. D'autres entreprises vont être consultées.

➤ Révision des toitures :

Une liste des bâtiments municipaux est établie afin de procéder à la révision des toitures.

Cela concerne : la Chapelle du Luguet, l'Eglise d'Anzat, les burons de La Vazeze Bosberty, Vins Haut, le gîte de Vins-Haut, la boulangerie, le restaurant, la mairie et les bâtiments annexes de la mairie (école, appartements...)

Plusieurs entreprises seront contactées.

Le compte rendu complet est affiché en mairie.

Cartographie des sols en Auvergne

Notre commune fait partie d'une zone d'étude dans le cadre d'un programme national qui va se dérouler entre 2015 et 2017. Vous allez peut-être rencontrer des cartographes sur le terrain. Leur travail consiste dans un premier temps à observer et décrire des échantillons de sols prélevés à la tarière à main (1,2m de profondeur maximum pour un trou de 7cm de diamètre qui sera refermé après l'observation). Ils effectueront un sondage tous les 300 ha en prenant soin de n'affecter aucune culture. Ces sondages vont permettre de caractériser les types de sols, leur profondeur, leur pH, etc... A la suite de ces sondages, un travail plus précis de caractérisation des sols se fera sur des profils (tranchée de 1m x 1m) qui seront ouverts tous les 3000 ha. On recueillera alors 3kg de sol, avant de refermer le profil, sur lesquels on

effectuera des analyses chimiques et physiques. Il est prévu une restitution à la fin de l'étude pour informer la population des résultats

Patrimoine d'Anzat le Luguët

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la commune d'Anzat le Luguët bénéficie d'un patrimoine exceptionnel. Il y a la partie visible de tous comme la tour de Besse, l'église, la chapelle, les tracs, les burons, les pierres dressées, etc... et il y a les objets, plans, cartes postales, documents, archives, étiquettes que chacun possède soit sur sa cheminée soit dans un carton soit dans un coin de la propriété. Le service culturel nous a conseillé d'effectuer une numérisation de ce patrimoine en venant photographier ces différents éléments, tout en préservant l'anonymat de ceux qui les possèdent. Ce sera un travail de longue haleine mais important pour l'avenir.

RAPPEL IMPORTANT

Comme l'année dernière le marché nocturne aura lieu devant la salle polyvalente du mardi 7 juillet au mardi 25 Aout 2015 de 18 h 30 à 21 h. Renseignements et inscriptions à la mairie :

04 73 71 74 68

Dimanche 3 mai : randonnée pédagogique « Fleurs de printemps » avec un accompagnateur montagne. La dizaine de personnes présente pour cette 1^{ère} randonnée a pu découvrir et apprendre beaucoup sur la flore et le paysage en profitant des connaissances de Teddy DAVID.



Vendredi 8 mai : des habitants de la commune se sont rassemblés à 11h pour commémorer la fin de la 2^{ème} guerre mondiale et rappeler les noms de ceux qui ont donné leur vie pour la France.



Dimanche 10 mai : 27^{ème} randonnée traditionnelle organisée par le comité des fêtes qui a rassemblé 299 participants sur les hauteurs du Cézallier. Le soleil était au rendez-vous.



Dimanche 31 mai : 1^{er} pique-nique de l'estive organisé par l'association des membres des sections. Une trentaine de personnes s'est retrouvée autour d'un barbecue et d'un cuisinier prêtés par le comité des fêtes pour manger des grillades. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine avec



montée derrière les vaches comme a pu le faire une quinzaine de personnes ce même dimanche au départ de la Barbade avant le pique-nique.

JUIN 2015

Samedi 6 juin : cérémonie au Bosberty à 10 h 30, avec le ténor Bruno Bonhoure.

Samedi 13 juin : randonnée au "fil de la Sianne" des sources de la Sianne à la retenue de Véze avec un accompagnateur. Rendez-vous à 14 h 30 sur le parking de la plaine de guerre. Tarif: 5€ adultes, enfants de 7 à 12 ans:3 €. Pas de chien, réservation à la mairie jusqu'au 12 juin à midi.

Samedi 13 juin : bal disco organisé par le comité des fêtes à la salle polyvalente

Samedi 20 Juin : journées de l'archéologie, découverte du sanctuaire gaulois de Reyrolles avec JM Pons. Rendez-vous : 14h30 à la salle polyvalente d'Anzat Gratuit Renseignements mairie.



JUILLET 2015

Samedi 4 Juillet : concert pour la nuit des églises : avec le groupe polyphonique Samshabati, chœur de femmes interprétant des chants traditionnels géorgiens. Rendez-vous : à 20h30 à l'église d'Anzat-le-Luguët. Tarif: adulte 5€, enfants de 7 à 12 ans 3€. Renseignements mairie.



Du 5 juillet au 31 Août de 14h à 19 h à l'atelier d'Angéle au Luguët : 6 peintres exposent : association "Boîte o couleurs".

Jeudi 9 juillet : randonnée découverte de la forêt avec Fabien Servol (ONF), en particulier le bois de Besse. Rendez-vous à 14h30 salle polyvalente Anzat. Tarif : adulte 5€, enfant 3€ de 7 à 12 ans. Réservation mairie jusqu'au mercredi 8 juillet midi. Pas de chiens.

Jeudi 16 Juillet : sortie avec la LPO : les oiseaux du plateau du Cézallier ; accompagné par l'animateur de la LPO Matthieu Clément. Matériel fourni Rendez-vous à 9h salle polyvalente ; Tarif : adulte 5€, enfant 3€ de 7 à 12 ans; Réservation : mairie jusqu'au mercredi 15 Juillet midi. Pas de chien.



Samedi 18 Juillet : randonnée coucher de soleil au Chamaroux avec un accompagnateur montagne : Teddy DAVID. Rendez-vous à 19h30 au col de Chamaroux Tarif : adulte 5€, enfant 3€ de 7 à 12 ans. Réservation mairie jusqu'au vendredi 17 Juillet midi. Pas de chiens.

Dimanche 26 Juillet : animation de l'association "Cultive ton ciel" : soupe aux cailloux au buron de Parrot de 10h à 23h, randonnée, observation des réalisations des ateliers Land'Art, ateliers cerf-volant, préparation et dégustation de la soupe aux cailloux, chants, musique.

Jeudi 30 Juillet : randonnée aquarelle avec Béatrice Avenel. Matériel fourni. Découverte du paysage avec l'œil du peintre, arrêts en divers points et tracé de lignes, ajout de couleurs : pour réaliser un carnet de voyage. Rendez-vous à 14h30 à la salle polyvalente d'Anzat. Tarif 10€ ; www.lezagat.fr. Réservation mairie jusqu'au mercredi 29 Juillet midi

DIVERS

Soldes d'été 2015 : c'est pour quand ?

Les soldes d'été 2015 commencent mercredi 24 juin 2015 à 8 heures du matin et se terminent mardi 4 août 2015 (sauf exceptions). Ces dates s'appliquent également aux ventes à distance, notamment celles réalisées par internet.

Les soldes saisonniers (dates fixes) durent désormais 6 semaines en été (contre 5 semaines auparavant).